



Complexe Eugène Durand
Rue Jules Verne

44850 LIGNÉ

asttligne.fr

ASTT LIGNE Tennis de table
TOURNOI RÉGIONAL
ROBERT VOISINNE
9 FÉVRIER 2025

Tournoi Homologué

sous le n° xx/xxxx

par le Comité de Loire Atlantique
et la Ligue des Pays de la Loire

INSCRIPTIONS



REGLEMENT

Article 1 L'ASTT LIGNE organise son tournoi régional le dimanche 9 Février 2025 au Complexe sportif Eugène Durand à Ligné. Ce tournoi se déroulera sur 26 tables.

Article 2 Ce tournoi comprend les tableaux suivants :

Tableau	Catégorie	Horaires	Engagement	Limite participants	Dotation				
					1er	2ème	3ème	4ème	5ème à 8ème
A	5 à 13 <1399 pts	8h30	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	10 €
B	5 à 7 <799 pts	9h30	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	10 €
C	5 à 15 <1599 pts	10h30	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	10 €
D	5 à 9 <999 pts	11h30	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	10 €
E	5 à 17 <1799 pts	12h30	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	10 €
F	Dames	13h30	8 €	60	50 €	30 €	20 €	20 €	10 €
G	Jeunes (cadets maxi)	13h30	5 €	60	Bon Achat 40€	Bon Achat 20€	Bon Achat 10€	Bon Achat 10€	/
H	5 à 11 <1199 pts	14h30	8 €	60	60 €	40 €	20 €	20 €	10 €
I	Toutes séries	15h30	8 €	60	80 €	40 €	20 €	20 €	10 €

Tableaux A, B, C, D, E, F, H, I : 8€ le tableau, 15€ les 2 tableaux avec le code promo Helloasso PROMO 2TAB.

Nota : Un tarif réduit est appliqué aux jeunes cadets max. pour (G + 1 Tab.) = 12€

Récompenses :

Le tableau Jeunes (G) sera récompensé par des bons d'achats pour les places 1 à 4.

Les 8 premiers de chaque tableau (A, B, C, D, E, F, H et I) seront récompensés en numéraires.

Article 3 Le juge arbitre sera Jean-Yves LEMAN assisté de Jacques BARRAUD.



Complexe Eugène Durand
Rue Jules Verne

44850 LIGNÉ

asttligne.fr

ASTT LIGNE Tennis de table

TOURNOI RÉGIONAL

ROBERT VOISINNE

9 FÉVRIER 2025

Article 4 Les inscriptions se feront soit par appel téléphonique, soit par E-mail, soit par le [Formulaire HelloAsso](#). Date limite des inscriptions samedi 8 février 2024 à 16 h 00. Le tirage au sort public sera réalisé à 17h00 au Complexe Sportif Eugène Durand, à Ligné

Mr Soksane HOR
E-Mail:

Tél. 06 99 36 54 55
contact.asttligne@gmail.com

Article 5 Les tableaux se dérouleront au meilleur des 5 manches sauf les finales qui se feront aux meilleures des 7 manches, si l'horaire le permet et en accord avec le juge-arbitre.

Application des règlements de la **FFTT**.

Le perdant de chaque partie est tenu d'arbitrer la partie suivante.

Les balles, de couleur blanche, sont fournies par l'organisation.

Tout joueur absent 5 minutes après l'appel de son nom sera considéré comme perdant pour cette partie (poule et tableau).

La tenue sportive est OBLIGATOIRE.

La licence est OBLIGATOIRE

Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux. Suivant l'accord du juge arbitre du tournoi un 3^{ème} tableau sera éventuellement possible le jour du tournoi.

Un joueur de catégorie POUSSIN ne peut participer qu'au tableau jeunes.

Les balles utilisées seront des Donic Coach P40+ 2 étoiles de couleur Blanche.

Article 6 Seul le juge arbitre est habilité à modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.

Article 7 Les lots des places 5 à 8 ne seront pas distribués si dans le tableau la participation est inférieure à 24 joueurs.

Article 8 Ce tournoi est homologué sous le N° d'homologation **xxxx/2025-R** en date du xx / xx / 202x.

Article 9 Le club de LIGNE décline toute responsabilité en cas de perte, vols ou blessures pendant le tournoi.

Article 10 L'organisateur en accord avec le juge arbitre, s'autorise à annuler un tableau dans le cas d'un manque d'inscription.

Article 11 Les lots ne seront remis qu'à la fin de chaque tableau concerné.
Les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association (ASTT Ligné).

Le représentant de l'organisateur,
Mr le Président Soksane HOR,

Le Juge Arbitre du tournoi,
Jean-Yves LEMAN

